

ARIEDA OCCITANIE



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

PÔLE ADULTES

Dispositifs Emploi-Formation Dispositif Etudes Le Social (SIMES – Social 30)

Association loi 1901, créée en juillet 1980

Cette année particulière, marquée par la crise sanitaire, a eu un impact important sur l'ensemble des services de l'ARIEDA, impliquant une adaptation des modalités d'intervention pour assurer une continuité dans les réponses apportées aux bénéficiaires, usagers, étudiants...

Assurer un relai d'information auprès des publics sourds

Les professionnels du Pôle Adultes ont eu un rôle d'information auprès des publics qu'ils accueillent durant cette période. Un travail d'accessibilité a été réalisé par les équipes sur la communication autour de la gestion de la crise sanitaire : organisation des mesures sanitaires et gestes barrières, expliciter les règles du confinement, adaptation des supports de communication (attestation)...

2020, une année de crise sanitaire mais ... Les interventions du Pôle Adultes se réinventent

DE NOUVELLES MODALITES D'ACCUEIL ET D'INTERVENTION

Réorganisés en télétravail, les professionnels du Pôle Adultes ont été source de propositions afin de poursuivre les actions menées sur les cinq dispositifs du Pôle Adultes et ont su réinventer et adapter leurs modalités d'interventions.





L'ADAPTATION AU CONTEXTE SANITAIRE AU SERVICE D'UNE DEMARCHE D'EVOLUTION CONTINUE DES PRATIQUES

Les aménagements nécessaires à la poursuite des activités ont amené les professionnels à développer leurs pratiques :

Développement de la visio interprétation et mise en place de procédures internes et externes sur la mise en place de ce nouveau dispositif. Pour se faire, les professionnels ont pu bénéficier d'un appui dans l'appropriation des nouveaux outils, grâce au soutien des partenaires mobilisés (Elioz, Tadéo, interprètes partenaires, ...).

Le télétravail au Pôle Adultes :

A plus long terme, la question du Télétravail dans les dispositifs sera abordée dès que le contexte permettra de réunir les équipes en présentiel. L'idée étant de pouvoir faire un bilan de cette période où le télétravail a été imposé, pour se projeter vers un télétravail durable.





Maintenir le lien et la cohésion des équipes, malgré la distance

Dans une volonté de maintenir le lien entre les équipes, et ce malgré la période de crise, une nouvelle organisation à été mise en place.

Un temps collectif hebdomadaire regroupant l'ensemble des professionnels par service a été organisé afin de préserver dynamique et cohésion d'équipe et d'informer sur l'évolution des mesures gouvernementales.

Ces temps réguliers ont permis de « faire équipe » dans une période où les services se sont retrouvés « éclatés/dispersés », chacun en télétravail et en temps partiel. Ces échanges ont maintenu le sens donné aux actions réalisées.

Un diagnostic des outils de communication interne a pu être réalisé, permettant d'identifier le travail à faire concernant l'existant et de cibler les manques en termes de support de communication.

Par ailleurs, la baisse d'activité liée à la fermeture générale d<mark>es éta</mark>blisse<mark>ments a laissé place</mark> à la créativité des professionnels qui se sont inscrits dans une démarche réflexive autour de la construction d'outils..

Ainsi, sur le DEF Ouest, un guide d'accueil du stagiaire à l'ARIEDA a pu être initié, des procédures répondant aux nouvelles modalités d'interventions ont été créées, la plaquette expliquant les missions de l'interface de communication « référent maintien » a pu être finalisée,...

Sur le SAVS-SIMES et le DEF EST, un petit groupe a travaillé sur le livret d'accueil des salariés du Pôle Adultes ainsi que sur la procédure d'accueil du stagiaire.





La mobilisation du réseau de partenaires pour adapter nos interventions et répondre en cohérence aux besoins émergeants

Dans les démarches de recherche d'emploi

Collaboration avec les prescripteurs pour la mise en place d'une procédure de mobilisation du service en distanciel.

Fortes de l'expérience dans la communication à distance avec le public sourd, les équipes ont su être un soutien auprès des partenaires dans l'utilisation de ces nouvelles technologies et modalités d'interventions.

En formation

Travail en proximité avec la **Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH** et les organismes de formation de la région pour adapter les réponses au contexte et nouvelles modalités de **formation en « classe virtuelle ».**

Une posture de veille renforcée



Nous constatons une hausse des mobilisations pour des situations en emploi depuis la mise en place des gestes barrières.

En effet, le port du masque vient empêcher l'appui sur la lecture labiale, réduit l'intensité de la voix et par conséquent la bonne réception et compréhension du message.

Les professionnels ont donc identifié des entreprises fabriquant des masques inclusifs et créé un listing pour soutenir les partenaires dans leur équipement.

Ils ont également réfléchi à de nouvelles stratégies de compensation organisationnelle et matérielle pour répondre aux nouveaux besoins exprimés (hygiaphone, utilisation de micro pour amplifier la voix et compenser le port du masque,...)

Le lien renforcé avec les partenaires : AGEFIPH, MDA, prescripteurs, enseignants principaux, ...

Dès l'annonce gouvernementale du confinement et la mise en place du télétravail, le lien entre l'ARIEDA et les partenaires a été renforcé afin de répondre aux besoins des personnes, tant sur du relai d'information que sur le réajustement des interventions pour la sécurisation des parcours.

Des points hebdomadaires ont été instaurés pour suivre au plus près l'activité.

Les professionnels de l'ARIEDA ont également été relais pour informer les personnes, les entreprises et les centres de formation des Aides Exceptionnelles mises en place en soutien face à la crise sanitaire.

Une équipe en mouvement...



Malgré la crise sanitaire, nous avons poursuivi la dynamique de développement des services sur les deux territoires.

Ainsi, l'équipe du **DEF OUEST** a pu accueillir **Kimberly Attimon et Coline Richardier**, interprètes en LSF, ainsi qu'**Alexandra Baboulin** (précédemment interface de communication sur le territoire du Gard) sur le service de Toulouse et pérenniser le poste d'**Amandine Ducourneau** en CDI.

Louise Colle est rentrée de son congé maternité et Gaelle Navarro est partie en congé maternité.

Amandine Martin, Céline Kaziré et Kimberly Attimon sont parties vers de nouvelles aventures en cours d'année.

Concernant le **territoire EST**, de nombreux changements sont également intervenus. L'équipe a accueilli **Jeanne Vilain**, qui a pris la suite des missions d'interface de communication sur le secteur du Gard après le départ d'Alexandra Baboulin.

Frédéric Landolfi est venu remplacer Emeline Privat lors de son départ en congé maternité.

Jessica Donato, quant à elle, est revenue de son congé maternité et a retrouvé son poste d'interface de communication

Dans un autre temps, ce sont les départs d'Armelle Gallic, psychologues sur le SAVS SIMES et le DEF EST et Clara Mary, interprète en LSF, qui ont marqué juillet 2020, toutes deux parties pour de nouvelles aventures.



... et de nouvelles collaborations en 2020

En interne

En interne, une nouvelle collaboration a vu le jour entre le **Pôle Adultes et le Pôle Formation**, permettant désormais la réalisation d'interventions d'évaluation dans le cadre des PAS, la formation régulière des équipes en LSF, ...

Le Pôle Enfants et le SAVS s'autorisent plus de ponts pour favoriser la continuité des parcours.



Avec les partenaires sur le territoire



Par ailleurs, nous avons également conventionné avec Vincent Bexiga, Interprète en LSF sur le secteur Ouest et avec Véronique Larrue, enseignante spécialisée à la retraite sur le département du 81.

Le partenariat avec le Cap Emploi 31 a continué à se développer tout au long de l'année. Deux rencontres ont permis d'approfondir la connaissance respective des services et ainsi inscrire nos interventions vers plus de complémentarité. Un travail de partenariat a été initiée avec la plateforme d'écoute SOS-Surdus à Toulouse.

Dans le cadre du travail initié autour de l'écriture du projet du service de Toulouse, un partenariat a pu être initié avec **UNANIMES** autour de la question des discriminations d'une part et avec **SOURD Média** d'autre part dans le cadre d'une réflexion autour des missions des Interfaces de communication, Interprètes en LSF, la pluridisciplinarité autour des situations accompagnées par les services...

Pour finir, 2020 marquera le retour de l'ARIEDA dans le réseau ANPEDA, avec la participation à la journée autour du thème : Prise en compte de l'environnement de la personne sourde pour l'accès à l'emploi et mise en œuvre des moyens de compensation en lien avec le référent de parcours.

Expérimentation d'un nouveau partenariat en 2020 : Collaboration avec le dispositif Handiwork sur le territoire EST



L'ARIEDA a été sollicitée pour soutenir des personnes sourdes dans le cadre de leur formation menée par le **dispositif Handiwork** en partenariat avec l'enseigne **Lidl**.

Cette collaboration a permis d'aboutir à une véritable coconstruction autour d'un projet d'intégration des personnes sourdes sur l'ensemble des étapes de leurs parcours de formation.

L'ARIEDA a ainsi pu apporter son expertise au centre de formation et à l'entreprise d'accueil.

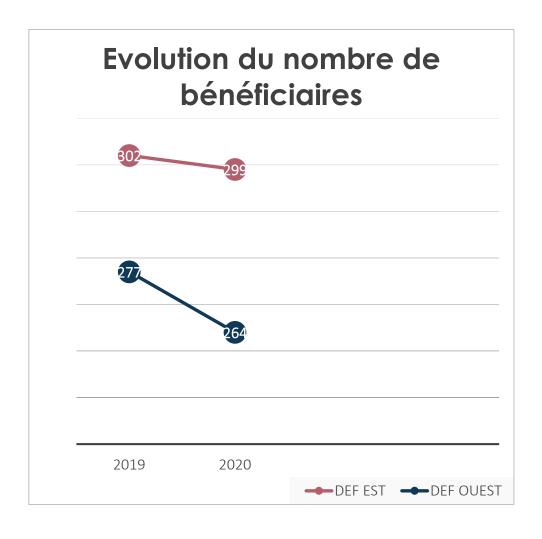
Des aménagements pédagogiques aux aménagements techniques du poste de travail, en passant par la sensibilisation à la surdité pour l'ensemble des interlocuteurs.



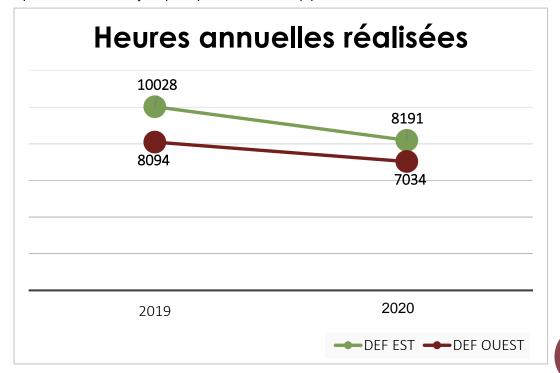
L'année 2020 en quelques chiffres ...



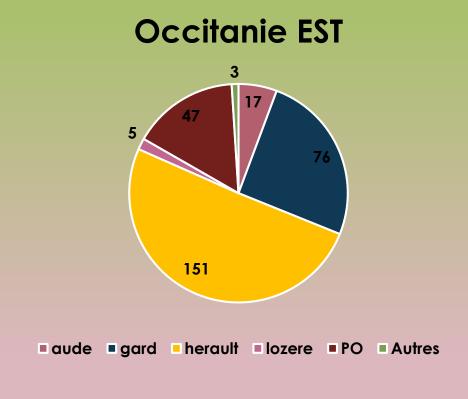
L'activité annuelle des DEF EST et OUEST



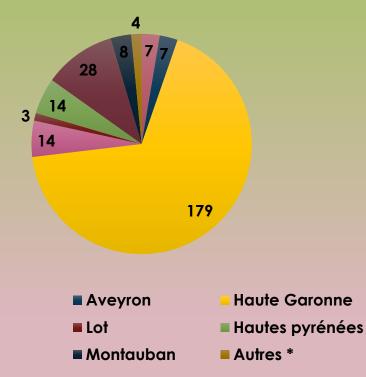
La légère baisse que nous observons sur le nombre de personnes accompagnées par les DEF Est et Ouest s'explique par la crise sanitaire que nous avons connue cette année. En effet, le confinement a été un frein dans la réalisation de certains projets professionnels, jusqu'à parfois les stopper.



Répartition territoriale des publics accompagnés sur la région Occitanie



Occitanie OUEST



■ Ariège

■ Gers

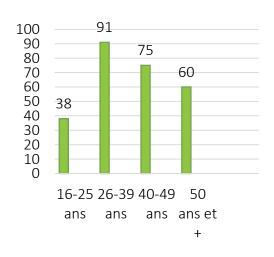
■ Tarn



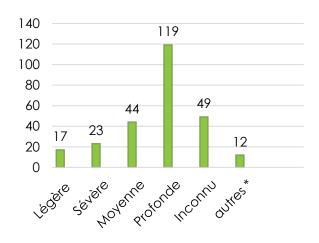
Les publics accueillis en 2020 sur le DEF OUEST

Peu d'évolution des caractéristiques des publics accueillis entre 2019 et 2020 sur les 2 services.

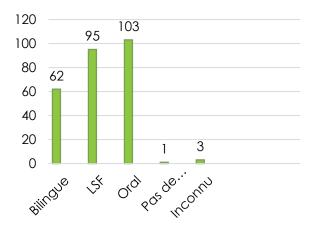
Catégories d'âge



Degrés de surdité



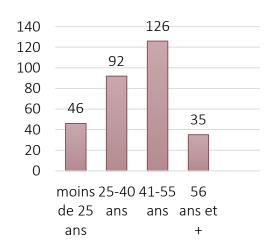
Mode de communication



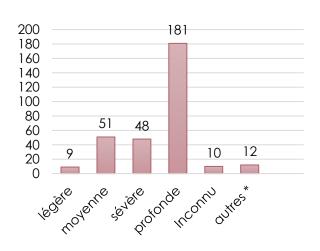


Les publics accueillis en 2020 sur le DEF EST

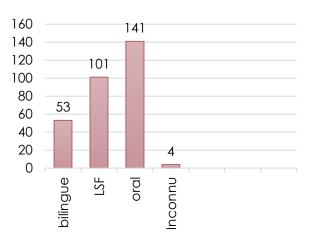
Catégories d'âge



Degrés de surdité



Modes de communication







Le cadre d'intervention du Pôle Etudes

Conformément à la loi du 11 février 2005, les établissements d'enseignement supérieur ont la responsabilité de garantir aux personnes en situation de handicap l'accès à la formation en mettant en œuvre les aménagements nécessaires dans le déroulement et l'accompagnement de leurs études. Le Pôle Etudes a pour mission d'accompagner les étudiants sourds dans leurs études supérieures sur l'ensemble du territoire d'Occitanie Est. Les établissements concernés sont les lycées, les universités et les écoles supérieures.

Le Pôle Etudes participe à l'évaluation des besoins, au suivi et à la mise en œuvre des moyens de compensation octroyés à l'étudiant dans le cadre de sa formation. L'ARIEDA travaille en étroite collaboration avec les établissements d'accueil afin de coconstruire un projet de compensation qui tienne compte des besoins de l'étudiant en fonction des situations rencontrées au cours de sa formation.

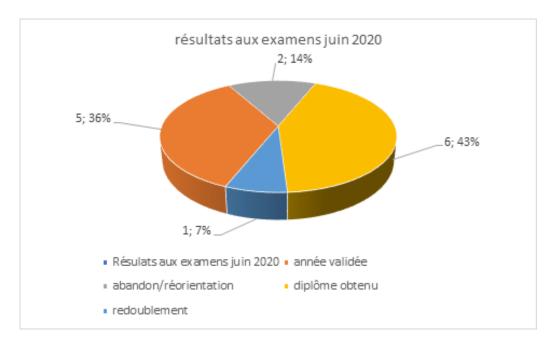
La majorité des personnes accompagnées sollicite le Pôle Etudes suite à une fin de prise en charge des différents SESSAD (ARIEDA, CESDA34 et CROP). Tout jeune sourd souhaitant s'inscrire dans un projet d'études supérieures peut être également orienté vers ce dispositif.

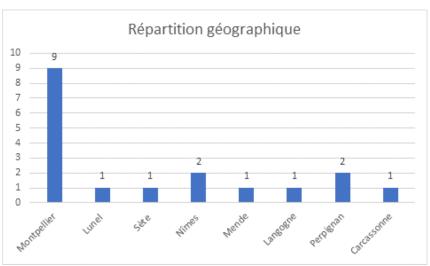
Le travail de terrain s'articule en lien avec les différents interlocuteurs du Rectorat et des Universités (proviseur, professeurs principaux, enseignants référents, CPE, infirmiers, services handicap...) dans le cadre défini par la loi 2005. Il s'agit de mobiliser au mieux les ressources internes et de permettre la réussite de l'étudiant dans son projet d'études. Le dispositif assure donc la coordination de l'ensemble des actions de compensation mises en œuvre en lien avec les différents partenaires.

Les différentes interventions mises en place sur le Pôle Etudes sont les

- -Interprétation LSF/Français durant les cours
- -Séances de soutien pédagogique en individuel
- -Prise de notes
- -Action de sensibilisation à la surdité (équipes pédagogiques et classes)
- -Aménagements aux examens

Malgré une évolution majeure dans la prise en compte de ces situations et l'accompagnement des étudiants sourds, certains jeunes peuvent être encore confrontés à des difficultés pour suivre leurs études en raison de moyens de compensation insuffisants, inadaptés, voire inexistants. Cela concerne certains ministères (de la santé, de l'agriculture...), certains établissements privés (grandes écoles notamment) ou certaines universités.





2020 en quelques chiffres Activité annuelle



En 2020, 12 étudiants ont été suivis au Rectorat et 6 étudiants à l'Université, soit 18 jeunes. 4 nouveaux étudiants ont pu intégrer le dispositif en septembre 2019.

➤ Résultats aux examens en juin 2020 :

-Année validée : 5 étudiants

-Abandon/réorientation: 2 étudiants

-Diplôme obtenu : 6 étudiants -Redoublement : 1 étudiant

> Répartition géographique :

-Montpellier: 9 étudiants

-Lunel: 1 étudiant -Sète: 1 étudiant -Nîmes: 2 étudiants -Mende: 1 étudiant -Langogne: 1 étudiant -Perpignan: 2 étudiants -Carcassonne: 1 étudiant

UNE ANNEE SINGULIERE

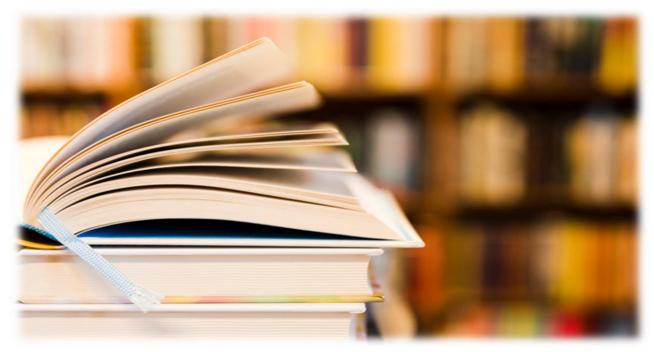
L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Les étudiants sourds et les professionnels du Pôle Etudes ont été directement impactés.

Rappelons que le premier confinement du mois de mars 2020 a obligé tous les étudiants à suivre leur dernier trimestre en distanciel. La rentrée de septembre s'est vue accompagnée de l'obligation du port du masque avec l'impossibilité de s'appuyer sur la lecture labiale. Il a fallu du temps pour que les équipes pédagogiques puissent bénéficier de masques inclusifs. Ces masques sont essentiels pour faciliter la communication mais leur efficacité reste limitée. Les universités ont dû fermer en octobre avec des cours à distance alors que les BTS ont pu continuer en jauge régulée.

Le Pôle Etudes a dû faire face à cette situation de crise en adaptant son organisation et en mobilisant l'ensemble des professionnels auprès des jeunes. L'enjeu a été d'éviter l'isolement des étudiants et le risque de rupture dans leur parcours scolaire. Des moyens techniques et humains se sont articulés autour de l'étudiant avec un suivi plus assidu pour garder le lien durant cette période : séances de soutien pédagogique en visio, interprétation de cours à distance, reformulation des consignes à distance dans le cadre des examens.

Au terme d'une année compliquée, il est important de noter que le défi a été relevé pour le Pôle Etudes et que les stratégies mises en place ont porté leurs fruits auprès des étudiants.





POUR ALLER PLUS LOIN....

Actuellement, le contexte financier ne permet pas de se projeter sur du long terme malgré un partenariat solide avec le Rectorat et l'Université de Montpellier. La baisse de dotation du Rectorat nous oblige à faire évoluer nos modalités d'intervention et à proposer de nouvelles actions innovantes. La recherche d'autres sources de financement s'avère aujourd'hui plus que nécessaire.

Le projet de la Plateforme ELAN est en cours avec la mise en place d'un groupe de travail composé de professionnels du Pôle Enfants et du Pôle Adultes.

L'objectif est de pouvoir mettre en place certaines actions dès septembre 2021 et de faire évoluer ce projet au fur et à mesure.

18





Présentation du service

LE SAVS-SIMES

L'objectif du SAVS-SIMES est de favoriser l'accès à l'autonomie et de fait à l'insertion sociale et culturelle des adultes sourds du département de l'Hérault.

Le Conseil Départemental de l'Hérault finance le SAVS dont la gestion est confiée à l'ARIÉDA.



Les missions

Les missions du SAVS sont régies par les décrets D 312-155-6 et D 3012-155-7 du code de l'Action Sociale et familiale. Les services prennent en charge des personnes adultes, y compris celles ayant la qualité de travailleur handicapé, dont les déficiences et incapacités rendent nécessaires, dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager :

- > Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence;
- > Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie.

Dans le respect du projet de vie et des capacités d'autonomie et de vie sociale de chaque usager, les services SAVS organisent et mettent en œuvre tout ou partie des prestations suivantes :



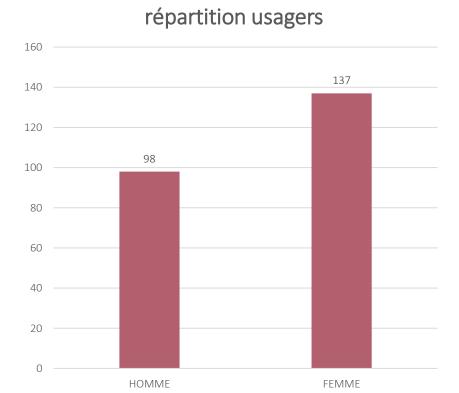
- a) L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie ;
- b) L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés;
- c) Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants ;
- d) Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale ;
- e) Le soutien des relations avec l'environnement familial et social;
- f) Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion;
- g) Le suivi éducatif et psychologique.

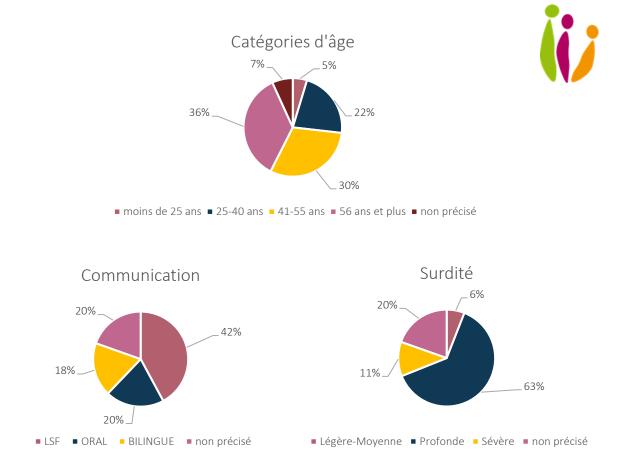
Les prestations énumérées au présent article sont formalisées dans le cadre du dispositif mentionné au quatrième alinéa de l'article L. 311-4. S'agissant d'un service spécialisé sur la déficience auditive, une constante des missions et de permettre une bonne communication dans tous les actes posés par le SAVS.

Les domaines d'intervention

Les domaines d'intervention sont principalement déterminés en fonction du besoin exprimé par l'usager et/ou des constats établis par ce dernier, en collaboration avec les professionnels du SAVS-SIMES.

Ces domaines d'intervention sont contractualisés dans un projet personnalisé individualisé coconstruit entre la personne concernée et le professionnel référent.





Par rapport à 2019, nous constatons toujours un écart important entre les femmes (plus nombreuses) et les hommes qui font appel au SAVS - SIMES et une légère modification des répartitions par type de surdité avec une augmentation de 8 points des usagers sourds profonds par rapport à 2017.

Un service qui apporte des réponses sur l'ensemble du territoire

Sans surprise, la majorité des usagers du SIMES réside dans le secteur de Montpellier, avec une extension sur les zones métropole et le secteur nord/nord-est/est de Montpellier, de Saint Mathieu de Tréviers/Claret à Lunel et la Grande Motte.

Permanences sur le département

➤ Sur les locaux du SIMES, 2446 Avenue du Père Soulas à Montpellier Le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h (sauf le jeudi matin) et le vendredi de 9h30 à 12h.

D'autre part, le service assure un accueil téléphonique pour les personnes ou partenaires sur l'ensemble de la semaine, exceptées les périodes de réunion du service.

≻A Sète

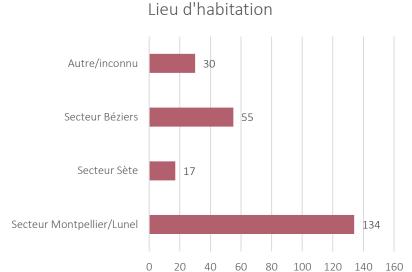
Les permanences ont lieu:

Tous les 2èmes mardis de chaque mois de 9h30 à 12h00, en partenariat avec la mairie de Sète à l'Espace Victor Hugo, 20 Avenue Victor Hugo.

Tous les 4èmes mardis de chaque mois au sein des locaux de l'association AVH, 38 BIS Rue Jean Moulin.

➤ A Béziers – Les permanences ont lieu de 9h30 à 12h30 les premiers et troisièmes lundis du mois, au sein de l'Agence Départementale de la Solidarité-Devèze,

A noter que sur la période 2020, la majorité des permanences ont été réalisées en distanciel





2020, une équipe en plein mouvement... qui se réinvente...

Ü

Le service SAVS-SIMES de l'ARIEDA est en pleine mutation avec :

- La réécriture du projet de service (projet de service finalisé en juillet 2021) malgré le contexte sanitaire
- La mise en place de différents niveaux d'accompagnement
- La mise en place de la file d'attente
- Le travail autour de Via Trajectoire (appropriation de l'outil). A ce jour, nous sommes à jour et l'équipe renseigne le logiciel en continu.
- Le partenariat étroit avec les assistantes sociales du département, le CEIS, les maisons de quartiers, les associations du territoire (CADA, IME, FO, ESAT, ...).

En bref, le SAVS-SIMES a profité de la crise sanitaire pour capitaliser sur le futur en réajustant et en structurant ses modalités d'accueil, toujours dans un souci de répondre aux mieux aux besoins des personnes tout en respectant le cadre législatif.

... En invitant les personnes concernées à participer à ce processus...





Le service Social 30 a été créé en 2009 afin de répondre aux difficultés sociales rencontrées par les personnes sourdes résidant dans le département du Gard. Ce service n'a jamais bénéficié d'un agrément SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), de ce fait il est financé par subvention annuelle par le Conseil Départemental du Gard. Le montant de cette subvention est insuffisant pour financer la totalité de l'activité du service.

Ce service « d'accompagnement social » est organisé de la même manière qu'un autre service de l'ARIÉDA, bénéficiant lui d'un agrément SAVS : le SIMES (Service d'Interprétation et de Médiation pour Sourds de l'Hérault).

Le service Social 30 est systématiquement associé aux réflexions, formations, réunions du SIMES. Ainsi, le travailleur social de Social 30 n'est pas isolé dans sa pratique et participe à la conception et la mise en œuvre des différents outils et supports du travail social.

Les objectifs du service Social 30

Favoriser l'insertion sociale et culturelle des adultes déficients auditifs du département du Gard, à travers un accompagnement dans les démarches quotidiennes, favorisant leur autonomie et leur responsabilisation.

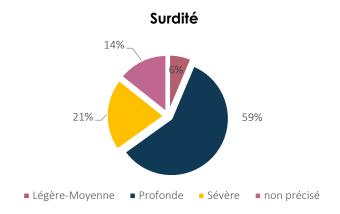
La population concernée

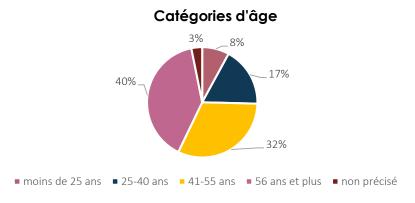
Adultes sourds et malentendants résidants dans le département du Gard.

Le service social n'a pas pour vocation d'accompagner les personnes sourdes dans la vie quotidienne mais il a pour mission de sensibiliser, orienter et relayer le personnes vers le droit commun.

2020 en quelques chiffres ...

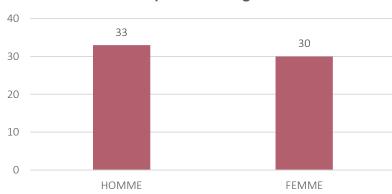
63 personnes accompagnées par le social 30 en 2020 par un 0,5 ETP. 10 personnes devraient être relayées vers un SAVS. L'équipe du social 30 a œuvré toute l'année à travailler le réseau et le partenariat malgré le contexte sanitaire qui a obligé la travailleuse sociale à travailler en distanciel.



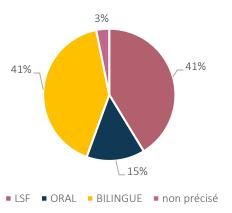




Répartition usagers



Communication



Pour aller plus loin...

Le service Social 30 est toujours clairement identifié dans le paysage gardois et sa proximité avec le Dispositif Emploi Formation et le SESSAD de l'ARIÉDA en fait également un service de soutien et d'information pour toutes les personnes, familles et établissements ayant à traiter de la question de la surdité.

Notre point fort reste l'implantation depuis sept ans dans le Gard et donc l'identification par les usagers, les partenaires et les différents services locaux.

Ceci étant, cette année 2020 a été difficile à gérer pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le nombre d'usagers s'appuyant sur le service Social 30 reste important et ne peut pas être géré avec un seul poste de travailleur social à 0.5 ETP. Il est toujours à noter que l'intervention d'un psychologue aux activités du service serait pertinente tant en soutien du travailleur social que pour une meilleure analyse et compréhension des situations rencontrées.

Durant l'année 2020, nous avons réorganisé les modalités d'accueil du public. Nous avons aussi sensibilisé les différents acteurs du territoire et/ou structures de droit commun à la surdité afin de pouvoir relayer les personnes sans que cela pose souci.





ETEC



Missions et perspectives...

La loi « handicap » de 2005 a conduit à la création des MDPH et à la mise en œuvre par ces dernières de la prestation de compensation du handicap (PCH). Cette compensation peut prendre la forme d'aides humaines (forfait surdité pour les déficients auditifs), d'aides techniques (appareils auditifs, systèmes lumineux, réveils vibrants...), d'aides animalières, etc.

Lorsqu'une personne handicapée dépose un dossier de PCH, sa demande doit faire l'objet d'une évaluation dont les conclusions servent à la CDAPH pour se prononcer sur l'attribution des aides.

Dans les départements de l'Hérault et du Gard, les MDPH ont fait le choix de s'adresser aux associations spécialisées pour réaliser ces évaluations, donnant ainsi lieu à la constitution d'équipes techniques conventionnées (ETEC).

L'ARIÉDA a répondu présente à ces sollicitations et son équipe opère depuis 2007.

De fait, un temps de travailleuse sociale est dédié à cette mission.

Nous pouvons nous rendre compte de la pertinence du maintien des ETEC de l'ARIEDA. En effet, notre connaissance de la déficience auditive, des besoins spécifiques qu'elle implique ainsi que des modes de compensation existants nous permet d'ajuster les demandes des bénéficiaires.

Nous sommes ainsi en mesure de les informer de manière complète sur tout ce dont ils peuvent bénéficier. De plus, cela permet de regrouper toutes les demandes en un seul dossier - ce qui évite des démarches administratives supplémentaires (pour les bénéficiaires mais également pour les personnels de la MDPH) - et de pouvoir relayer vers les autres services de l'ARIEDA si nécessaire.

A ce jour, la collaboration avec la MDA de l'Hérault reste fluide. Les liens avec la MDA du Gard sont plus friables et demandent une attention particulière. L'équipe souhaite mener ce travail en 20.21.







Journée de formation Phonak: utilisation des kits aménagement –

Equipes DEF Est / Ouest

CAFERUIS – Coordinatrice Pôle Etudes

Concevoir et animer une formation – Psychologue du DEF Est



Intervention de l'AFREPA sur le service de Toulouse

Formation LPC – 3 Interfaces de communication DEF Est/ Ouest

Comment être efficace en télétravail - Collaborateurs – à destination des cadres – Cheffe de service du Pôle Adultes et Coordinatrice Toulouse



Coordonnateur de parcours complexes – Cheffe de service du Pôle Adultes

S'adapter au changements - Secrétaire de Direction - Pôle adultes

VAE Interprète en Langue des Signes Française – Interprète en LSF



Présentation du système AVA équipe DEF OUEST

Formation DYS – 2 Interfaces de communication DEF Est / Ouest – 2 travailleuses sociales SIMES-SAVS



Journées de rentrée du Pôle Adultes

Oser l'innovation – CNAM – Coordinatrice Toulouse



Prise en main TADEO – Travailleuse sociale SIMES-SAVS

Pédagogie Innovante – Interface de communication DEF Est



Formation « consolidation des compétences en LSF » pour 3 interfaces de communication



Formation Langue des Signes Française niveau B1 - Psychologue Toulouse





La poursuite des « chantiers » entrepris en 2019...

Vers plus de transversalité entre les dispositifs du Pôle Adultes

Une dynamique de transversalité avait été initiée fin 2019 entre les dispositifs.

Cet élan s'est poursuivi et formalisé sur l'année au travers de différentes actions telles que :

- Les journées du Pôle Adultes réunissant les 5 dispositifs
- La mise en place d'Analyse des Pratiques Professionnelles pour les Interprètes en LSF des deux services (DEF EST, DEF OUEST).
- Le développement de partenariats avec les fabricants de matériels spécifiques.
- La création d'outils (procédure accueil nouveaux salariés, accueil de stagiaires...)

Renforcer et développer le lien entre les différents pôles de l'ARIEDA

Conscients de la richesse qu'offrent les 3 pôles de l'ARIEDA, une volonté de partager nos compétences avait débutée à la rentrée 2019. Cette dynamique à permis de mettre en place :

- Des permanences LSF du Pôle Formation pour les interprètes en LSF
- Le développement de la plateforme ELAN entre les Pôles Enfants et Adultes



La communication

thématique communication occupe une place importante au sein de l'association. Un diagnostic des outils existants et des besoins a pu être mené au cours de l'année et ainsi des axes de travail ont été identifiés. Cependant, regard du contexte sanitaire, il a été décidé que ce travail serait reporté afin de pouvoir s'appuyer sur l'intervention de professionnels spécialisés externes.

=> chantier reporté à la rentrée 2021

Développement des départements du Gard et de l'Aude

Une Médiatrice sourde à rejoint les équipes de la MDPH de l'Aude courant 2020. Elle est un véritable relai pour les bénéficiaires et usagers des services pour les questions relevant de l'intervention sociale.

Une sensibilisation des prescripteurs du territoire est à venir afin de développer et consolider le partenariat et le repérage des services de l'ARIFDA dans l'**Aude**.

Ancrage du social 30 dans une nouvelle modalité de fonctionnement. Le social 30 ayant pour rôle l'orientation vers le droit commun et la sensibilisation des partenaires et acteurs locaux aux besoins des personnes sourdes.

Conventionnement avec I'APSH 30 pour permettre au social 30 de vivre ses missions.

Le territoire du GARD a été retenu comme pilote dans l'expérimentation rapprochement entre les services de Cap Emploi et Pôle Emploi.



Toujours en cours en 2020...

Fidélisation ILS

Fin 2019, un plan d'action de sécurisation des Interprètes en LSF à l'ARIEDA avait été lancé et s'est poursuivi en 2020.

Malgré la distance, nous avons pu initier et poursuivre certaines collaboration avec les écoles d'interprètes, notamment le **DETIM à Toulouse**.

D'autres contacts ont été pris avec les universités de Lille, Rouen et Paris.

Ce travail se poursuivra sur plusieurs années...

Projet de service SAVS Continuité et travail autour de la file active - Liste d'attente

L'équipe du SIMES-SAVS a poursuivi le travail débuté sur le projet de service ainsi que sur les notions de **file active** et **liste d'attente**.

L'objectif de ce travail a été d'accompagner les professionnels dans de nouvelles modalités d'accompagnement en vue d'un « désengorgement » du service.



Sécurisation des parcours de formation



Partenariat avec les CEMEA autour du projet de sécurisation du parcours d'une personne sourde en formation de travailleur social.

Jusqu'à présent le CEMEA organisait une action de formation de Moniteur-Educateur accessible aux personnes sourdes signantes avec la présence d'interprètes en LSF sur l'ensemble des cours.

Le partenariat avec l'ARIEDA a permis des les accompagner vers une dynamique d'accessibilité de la formation pour l'ensemble des personnes sourdes, quel que soit leur mode de communication. Par ailleurs, cette collaboration a permis d'inscrire nos actions en complémentarité autour des besoins pluriels que peuvent exprimer les personnes formation: soutien pédagogique, soutien aux démarches recherche de stage...

Les chantiers de 2020...

Diversification des actions en complémentarité du cadre PAS

De nouvelles actions ont été pensées en réponse aux besoins identifiés par les professionnels lors de leurs interventions auprès des publics :

- Améliorer nos interventions en centre de formation par la montée en compétences des organismes de formation.
- Accompagner l'intégration d'une personne sourde signante dans son environnement professionnel et développement d'un module de communication non-verbale.

Réflexion autour d'ur logiciel adapté aux besoins du service

Un outil permettant de retracer le parcours de l'usager en interne au sein des différents services de l'ARIEDA.

Un outil alliant les fonctionnalités de planification, de comptabilité, de dossier unique de l'usager et de suivi du parcours.

Un cahier des charges a été rédigé à la suite d'un groupe de travail.



Plateforme de prêt de matériel

FIPHFP - AGEFIPH

L'ARIEDA a été sollicitée par l'AGEFIPH avec l'ensemble des prestataires PAS afin d'identifier le matériel nécessaire à l'intégration des personnes en situation de handicap dans leur parcours de formation.

L'objectif de la plateforme étant de prêter pour une période maximale de 3 mois le matériel identifié par le prestataire, le temps de l'acquisition par l'organisme de formation ou la personne.

Par ailleurs, au regard de la spécificité des besoins des personnes sourdes, une extension de la plateforme a été sollicitée pour répondre aux besoins repérés sur les situations d'aménagement de poste de travail.

L'ARIEDA sera responsable de la plateforme de prêt de matériel pour le handicap auditif sur l'Occitanie dès son lancement prévu en janvier 2021.

Vers de nouvelles perspectives en 2021...

Investissement des nouveaux locaux du Pôle Adultes à Montpellier

L'année 2020 a été marquée par la fin des travaux du nouveau bâtiment du Pôle Adultes qui regroupe les services du DEF Est, du Pôle Etudes, du SAVS-SIMES et des ETEC.

Les équipes ont dû s'approprier ce nouvel espace de travail dans une période particulière et accompagner les bénéficiaires et usagers dans l'identification de ce nouveau lieu d'accueil.

La cohabitation avec le Mas des Moulins a fait naitre l'envie de construire une collaboration autour d'un espace de vie sociale et de développement durable.

Accueil des nouveaux salariés au sein du Pôle Adultes

Une réflexion a été menée autour de la question d'intégration des nouveaux professionnels rejoignant les équipes des services du Pôle Adultes.

L'objectif de la démarche étant de permettre et favoriser le sentiment d'appartenance à l'Association, notamment pour les professionnels intégrants des services éloignés du siège social. Ce travail a également permis d'identifier les besoins en termes de formation au regard de la spécificité des métiers et missions notamment.



Les rôles et missions des professionnels au sein des équipes des DEF

Un travail autour des rôles et missions des professions présentes aux DEF devrait prochainement être initié, permettant d'aboutir à des procédures claires de fonctionnement :

- Les conditions de cointerventions entre Interfaces de communication et Interprètes en LSF
- Les conditions d'intervention en binômes pour les Interprètes en LSF

Quels projets pour 2021?



Consolidation du partenariat avec le Rectorat

La volonté d'amener une réflexion plus globale sur le Pôle Etudes devra nous amener à modifier et dépoussiérer la convention avec celui-ci.

En effet, cette convention devrait mettre en avant qu'il va être important d'apporter aide et soutien aux étudiants sourds mais également pouvoir amener une formation auprès des enseignants ou futurs enseignants.

Consolidation des compétences en LSF des équipes

Volonté de proposer une formation LSF plus régulière pour soutenir les équipes de terrain et maintenir une qualité d'intervention et d'accueil des publics sur les services.

Cette action de formation sera développée avec le soutien du Pôle Formation de l'ARIEDA.

Sécurisation des services sociaux

Volonté de développer une réelle dynamique Sociale au sein du Pôle Adultes.

Pérennisation de l'installation du service SAVS 66 sur le territoire des Pyrénées Orientales.

Renforcement des partenariats avec les **Maisons De l'Autonomie** des départements du Gard et de l'Hérault.

Projet de permis de conduire accessible

Un contact avec Clé de route, dispositif de l'association Passerelle sur Montpellier, a permis d'initier un projet de permis de conduire accessible.

Ce projet sera étudié et développé, si accepté, courant de l'année 2021.

En bref....

Le Pôle Adultes a tenu ses promesses malgré une année complexe. Les professionnels se sont adaptés et ont su répondre de façon qualitative aux besoins des personnes sourdes.

Nous avons réussi à nous projeter et à travailler ensemble, même si nous étions en distanciel pour la plupart.

C'est une force qu'il faut retenir pour se projeter sur l'année 2021.